



## Rapport d'activités 2010



*Siège Social 20 rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG*



## SOMMAIRE

	Pages
1) Le mot du Président – Rapport moral -	3
2) Composition du Conseil d'Administration	4
3) Etablissements de l'A.A.S.B.R.	5
4) Historique de l'A.A.S.B.R.	6
5) La vie dans nos établissements	10
a- La Maison de la Petite Enfance de Cronenbourg	11
b- L'accueil collectif en « horaires atypiques » vécu par les parents	14
c- Le regard des enfants sur le nouvel établissement de La Canardière	15
d- Quotidien d'un agent de service	17
e- Les assistantes maternelles, un métier de « professionnelles »	19
f- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents de la Maison de l'Enfance des Poteries	21
g- Le psychologue au sein du Service d'Accueil Familial	22
h- Rôle clé du « vagemestre » de l'Association	24
6) Rapport financier	26
a- Rapport financier	27
b- Compte de résultat	33
c- Bilan	36
d- Activité et coût horaire par établissement	38

## LE MOT DU PRESIDENT

### - Rapport Moral -

Mesdames et Messieurs,

Notre action au service de l'enfance au long de l'année 2010 continue à s'inscrire dans nos valeurs associatives et humanistes rappelées dans nos statuts et dans nos missions

L'année 2010 a été riche en événements :

- La prise en gestion, début septembre, de la crèche familiale et l'ouverture d'un nouveau Multi accueil de 60 places à Cronembourg
- La réintégration en août, après un an de travaux, des locaux restructurés rue Canardière par le Multi accueil de la Canardière avec un nombre de places qui passe de 60 à 80
- Le déménagement de la crèche familiale CVN dans ses nouveaux locaux rue Kablé à strasbourg en mars
- L'arrêt de la gestion de l'ALSH de Mertzwiller à fin juin (gestion reprise par la Communauté de Communes)
- Le désamiantage de la crèche de la Musau en avril
- La mise en place d'un accueil en horaires atypiques (de 5 heures 30 à 22 heures) dans les établissements de la Canardière et de Cronembourg
- La poursuite du développement d'un accueil familial aux Poteries et à Belin
- La fin des travaux de mise en sécurité de l'enceinte et de rénovation de notre établissement à Cagnes sur mer

Nous avons poursuivi notre politique de formation de l'ensemble de notre personnel afin d'assurer la continuité d'un accueil de qualité des quelques 1500 enfants qui nous sont confiés journallement dans nos établissements. Les enfants restent au centre de toutes nos démarches avec un effort également sur le soutien à la parentalité.

Après l'établissement de la Canardière, l'établissement de la Musau sera réhabilité en 2011 ; les travaux démarrent au courant de l'été, avec un déménagement prévu dans une crèche-relais et une réintégration dans les locaux rénovés prévue au printemps 2012.

Nous continuerons à répondre en 2011, compte-tenu des nouvelles procédures appliquées par les collectivités en matière d'attribution de la gestion des établissements, à des appels d'offres pour des projets ciblés rentrant dans les compétences de notre Association.

Nos perspectives restent encourageantes en 2011 et je tiens à remercier les collectivités et nos financeurs qui continuent à nous soutenir et à nous accorder leur confiance pour la réalisation de nos projets.

Je remercie également l'ensemble de nos collaborateurs pour la qualité de leur travail et leur disponibilité en rappelant que nous avons remis la médaille du travail à 51 d'entre eux au mois d'avril 2010. Nous précisons que l'augmentation de l'activité en 2010 ainsi que les départs en retraite ont entraîné le recrutement de près de 100 nouveaux salariés en 2010.

Je vous invite à parcourir ce fascicule qui, j'espère, répondra à vos principales questions sur notre Association, de manière générale, et sur l'exercice écoulé avec une présentation plus « personnalisée » de certaines de nos activités.

*Le Président*  
**François SCHMUTZ**

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN**

Membres adhérents non usagers	Monsieur	<i>SCHMUTZ</i>	<i>François</i>	<i>Président</i>	Membres votants
	Monsieur	<i>BUISSON</i>	<i>Robert</i>		
	Madame	<i>DESBROSSES</i>	<i>Marguerite</i>	<i>Trésorière</i>	
	Madame	<i>DELOBBE MEHL</i>	<i>Françoise</i>		
Membres adhérents usagers	Monsieur	<i>VITELLI</i>	<i>Gérald</i>	<i>Secrétaire</i>	
	Madame	<i>FOURNIER</i>	<i>Violaine</i>		
	Madame	<i>MAZZOLENI</i>	<i>Céline</i>		
	Madame	<i>TAYEBI</i>	<i>Nadia</i>		
Associations	<i>AGF</i>				
	<i>ARES</i>				
	<i>UD / CSF / APFS</i>				
	<i>Fondation Protestante du Sonnenhof</i>				

*Il s'agit des membres « votants », renouvelés par tiers chaque année.*

*Le Conseil d'Administration comprend également des membres « non votants » : il s'agit de Membres de droit (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, les Collectivités et les Communautés de communes qui nous concèdent la gestion des établissements) ainsi que deux représentants du personnel.*

## LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN

### - Multi - Accueil / Crèches Collectives

Crèche de Neudorf	2-4 rue Jean Dollfuss	67100 STRASBOURG-Neudorf
Crèche de la Musau	14-16 avenue A. Briand	67100 STRASBOURG-Neudorf
Crèche du Dr. Belin	15 rue de Genève	67000 STRASBOURG
Crèche de la Canardière	53 rue de la Canardière	67100 STRASBOURG-Meinau
Crèche collective de Hautepierre	19 rue Gioberti	67200 STRASBOURG-Hautepierre
Crèche Lovisa de la Robertsau	66 rue Mélanie	67000 STRASBOURG-Robertsau
Crèche de l'III (annexe Lovisa)	35 rue de l'III	67000 STRASBOURG-Robertsau
Maison de l'enfance des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
Les Cigogneaux	13 rue du Presbytère	67930 BEINHEIM
Maison de l'Enfance de la Communauté de Communes du pays de la Zorn	8 rue du Collège	67270 HOCHFELDEN
Multi-Accueil de Cronembourg	87 rue de Hochfelden	67200 STRASBOURG

### - Crèches familiales

Crèche Familiale de Hautepierre	23 rue Gioberti	67200 STRASBOURG-Hautepierre
Crèche Familiale Centre-Ville-Nord	7 rue Sédillot	67000 STRASBOURG
Crèche Familiale de Cronembourg	87 rue de Hochfelden	67200 STRASBOURG

### - Haltes garderies

Halte-Garderie Neudorf	2-4 rue Jean Dollfuss	67100 STRASBOURG
Halte-Garderie de l'III (Robertsau)	35 rue de l'III	67000 STRASBOURG
Halte-Garderie Boucle d'Or	42 rue Principale	67360 MORSBRONN LES BAINS

### - Accueils de Loisirs Sans Hébergement

A.L.S.H. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
A.L.S.H. et Périscolaire de Mertzwiller (jusqu'au 30/06/10)	8 place de la Liberté	67580 MERTWILLER

### - LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

L.A.E.P. des Poteries	10 rue Jean Geoffroy Conrath	67200 STRASBOURG
-----------------------	------------------------------	------------------

### - Relais d'Assistantes Maternelles

C.C. de la Vallée de la Sauer	1 rue de l'Obermatt	67360 DURRENBACH
C.C. du Pays de la Zorn	8, rue du Collège	67270 HOCHFELDEN

### - Etablissement à caractère social

Service d'Accueil Familial	9 rue du Verdon	67100 STRASBOURG
----------------------------	-----------------	------------------

### - Centre de Vacances

"Le Mas des Artistes" géré par l'Association "Les Florans"	52 rue du Dr Mauran	06800 CAGNES-SUR-MER
---------------------------------------------------------------	---------------------	----------------------

Adresse du siège social : 20 rue du Maréchal Lefèbvre BP 20183 - 67022 STRASBOURG cedex 1

☎ 03-88-65-67-40  
Fax 03-88-40-15-44

# HISTORIQUE DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN DE 1948 A 2010

En 1948 les dirigeants de la Délégation de l'Entr'Aide Française du Bas-Rhin, forts d'une importante structure de réalisations sociales, mais dans l'impossibilité de continuer leur tâche faute de moyens financiers, lancent un pressant appel à toutes les personnalités du monde social du département pour sauver et continuer leur œuvre.

Y répondent : l'Association Générale des Familles, la Caisse Régionale de Sécurité Sociale (CRSS), la Caisse Départementale des Allocations Familiales du Bas-Rhin (CDAF 67), la Croix Rouge Française, le Directeur Départemental de la Santé, le Directeur Départemental de la Population, l'Inspecteur Régional de l'Hygiène Scolaire, les Services d'Hygiène de la Ville de Strasbourg, les Entreprises Charbonnières et d'Armement de la Ville de Strasbourg, diverses municipalités.

Il est décidé de créer une association de droit local qui tient son assemblée générale constitutive le 09 juin 1948 avec le soutien financier :

de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin,  
de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale,  
des services de la population et de la santé du département,  
de diverses municipalités,  
du Rotary Club de Strasbourg,  
des Offices des Habitations à Loyer Modéré,  
de diverses entreprises charbonnières et d'armement.

Dénommée Association d'Action Sociale du Bas-Rhin elle a pour mission première de prendre en charge les réalisations sociales que l'Entr'Aide Française se trouvait dans l'obligation de fermer.

- 1948 Assemblée générale constitutive AASBR (09 juin) et prise en charge
- des 4 aéria de Fouday, Hohwald, Solbach et Urmatt
  - du jardin d'enfants et de la crèche collective place des Halles à Strasbourg
  - de Centres d'enseignement ménager
- Le siège social est installé place des Halles à Strasbourg
- 1948 Liquidation de l'Entr'Aide Française (décret du 26/01/49) et transfert à l'AASBR en mars/avril 1949
- des foyers pour personnes âgées (Strasbourg, Sélestat, Haguenau, Wissembourg)
  - de cantines scolaires (Haguenau Wissembourg)
  - du jardin d'enfants de Drusenheim
  - du Service Social
- 1949 Acquisition du centre de vacances de Cagnes sur Mer (le Mas des Artistes)
- 1950
- Création en mars de la pouponnière de Schiltigheim
  - Acquisition en juillet de la propriété d'Andlau (les Sarments) et décision d'acquérir la villa Mathis au Hohwald (les Heures Claires) – maisons d'enfants à caractère social
- 1951 Cession de l'aérium d'Urmatt
- 1951/52 La Ville de Strasbourg veut installer un marché couvert place des Halles avec obligation de l'AASBR de déménager au 12 rue Friese fin 1952.
- 1952
- Décision d'acheter le centre de vacances de Fouday (le Château)
  - Convention avec l'OHLM pour la gestion de la crèche Dollfuss à Neudorf
  - Transfert en septembre du foyer de vieillards au quai des Bateliers
- 1953 Décembre : fermeture de la maison d'enfants de Solbach
- 1954 Installation du centre social et ménager à Sélestat

- 1956
- Novembre: L'établissement d'Andlau, à l'époque centre d'enseignement ménager, accueille les premières pupilles de la Nation
  - Le Siège est transféré à la Meinau (locaux de l'ex imprimerie Union)
- 1957
- Installation du « foyer des vieux » au quai des Bateliers
- 1958
- Début d'année : création d'un centre social & ménager et d'un jardin d'enfants à la Cité de l'III
  - Mai : réouverture de l'ancienne crèche des HLM à la Musau (Riesler)
  - Le 17 novembre création de la SCI de la Maison de la Famille
- 1959
- Construction de la Maison de la Famille
- 1960
- Octobre : création d'un centre social et d'une halte-garderie à la Maison de la Famille
- 1961
- Juillet: fermeture du centre d'enseignement ménager de Wissembourg  
 Octobre: ouverture de la crèche Belin  
 Novembre: ouverture (transformation) du centre social de Sélestat
- 1966
- Avril: décision d'acquérir les locaux du siège à la Meinau
  - Fin d'année: fin d'exploitation de la cantine scolaire de Wissembourg
- 1967
- Mars: fermeture de la pouponnière de Schiltigheim
  - Avril : ouverture de la crèche et du centre social de la Canardière
  - Ouverture d'un centre social à Koenigshoffen
- 1969
- Fin d'exploitation du foyer restaurant et du « service social des vieillards » à Wissembourg
- 1971
- Octobre: le Hohwald devient maison d'enfants à caractère social
- 1972
- Février : ouverture de la crèche familiale de Schiltigheim, la première du département
  - Adoption d'un programme de rénovation de Cagnes sur Mer (terminé en 1975)
  - Septembre: ouverture du centre social rue de l'Indre au Neuhof
- 1973
- Construction d'une salle de jeux au Hohwald et d'un bâtiment préfabriqué à Andlau
  - Septembre : transfert du jardin d'enfants de la Cité de l'III au sous-sol de l'église Ste Bernadette
  - Création du comité d'entreprise
- 1975
- Septembre: ouverture des crèches collective et familiale de Strasbourg Hautepierre
- 1977
- Octobre: ouverture de la crèche familiale de l'Elsau
- 1979
- Mars: ouverture de la mini crèche de Cronembourg
- 1981
- Janvier: ouverture de la crèche familiale Centre Ville Nord  
 Transfert de la crèche familiale de l'Elsau à l'AGES (Montagne Verte)
- 1983
- Février: extension de la crèche collective Belin (de 55 à 115 enfants)
  - Mise en place des conseils de crèches dans tous les établissements
- 1984
- Octobre: ouverture de la crèche collective Lovisa
- 1985
- Création du comité d'entreprise et de la délégation du personnel propres aux Assistantes Maternelles
- 1987
- Janvier: mise en place au siège du premier équipement informatique (traitement des salaires précédemment assuré par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin)
- 1988
- Octobre: examen d'un projet de rénovation de Cagnes sur Mer
  - Ouverture d'une halte-garderie en parallèle avec le jardin d'enfants de la cité de l'III
  - Novembre: ouverture de la mini crèche collective de Schiltigheim
- 1989
- Mars: transfert de la gestion des assistantes maternelles résidant à Cronembourg à la

crèche familiale créée par l'AGES.

- 1990
- Septembre: section spécialisée d'enfants de 2-3 ans dans les jardins d'enfants Cité de l'III et de Neudorf
  - Fermeture du centre social de Koenigshoffen avec détachement de la conseillère en économie sociale et familiale au Centre Socio-Culturel « Joie et Santé »
  - Rénovation du centre de vacances de Cagnes sur Mer et décision d'en confier la gestion à un organisme spécialisé dans le tourisme familial et social « Vacances Tourisme Familles » (VTF)
- 1991
- Septembre: fermeture du centre social du Neuhof avec détachement de la conseillère au Centre Socio-Culturel du Ziegelwasser
  - Juin: réouverture du « Mas des Artistes » de Cagnes sur Mer après travaux
- 1992
- Fermeture des deux jardins d'enfants avec transformation en 2 haltes-garderies de 30 enfants chacune et rattachement des enfants de moins de 3 ans aux crèches collectives de Lovisa (30 enfants) et Neudorf (22 enfants)  
Fin d'année: cessation d'activité au « Château » de Fouday
- 1993
- Octobre: ouverture d'un Service d'Accueil Familial à Brumath
  - Décembre: vente du « Château » de Fouday à l'OPUS 67
- 1995
- Janvier: fermeture de la halte-garderie de la Bourse
  - Juillet: fermeture des Heures Claires au Hohwald
  - La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin met fin au détachement de son personnel au Siège Social de l'Association (fondé de pouvoir, comptable et secrétaire)
  - Juin : mise en place d'un Comité Hygiène/Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
  - Été: déménagement du Service d'Accueil Familial à la Maison de la Famille
  - Septembre : Fusion en un établissement unique de l'annexe Lovisa et de la halte garderie de l'III
  - Octobre inauguration des nouveaux locaux du Siège Social Meinau
- 1996
- Fermeture de la mini-crèche de Schiltigheim
  - Fermeture des « Sarments » à Andlau
- 1997
- Juin : réduction de l'agrément P.M.I. de la crèche Belin (de 110 à 30 places)
  - Juin : décision de vente des locaux du 3ème étage de la Maison de la Famille à l'AGF.
  - Juillet : vente des « Sarments » à Andlau.
  - Juin : rénovation de la crèche de Neudorf
- 1998
- Encadrement des prix de revient par la Ville de Strasbourg (prix de revient plafonnés)  
de la suppression de postes du siège social suite à la réduction d'agrément de BELIN et fermeture des « Sarments »
- Octobre : inauguration des « Cigogneaux » à Beinheim
  - Création du Service Midi-Tatie à la crèche familiale de Schiltigheim
- 2000
- Transformation des crèches et haltes de Neudorf et III en structures multi accueil
  - Rénovation de la cuisine collective de la crèche Musau en juillet/août
- 2001
- Juillet : Prise en charge de la structure multi accueil de Mertzwiller
  - Rénovation de la cuisine de la structure multi accueil de l'III
  - Adoption des statuts modifiés de l'association en liaison avec la Caisse d'Allocations Familiales de Strasbourg
  - Fermeture du centre social de Sélestat.

- 2002 d'assistantes
- Janvier : prise en charge de la halte garderie « Boucle d'Or » et du relais maternelles de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer
  - Juillet : fermeture de la mini-crèche de Cronembourg
- 2003
- Septembre : Ouverture du multi-accueil la « Maison de l'Enfance » à Hochfelden
- 2004
- Juillet : Reprise de la gestion de la crèche collective de Schiltigheim « Les Moussaillons »
  - Octobre : Démarrage du Relais d'Assistantes Maternelles du Pays de la Zorn à Hochfelden
- 2005 Multi
- Juillet : Prise en charge de la gestion de la Maison de l'enfance "Les Poteries" : Accueil (80 places) – C.L.S.H. – L.A.E.P.
- 2006 Famille
- Déménagement de la Crèche Familiale "Centre Ville Nord" à la Maison de la
  - Non renouvellement du mandat de gestion de la crèche de Mertzwiller
  - Fermeture des trois centres sociaux courant 2006
- 2007 avec
- Déménagement du multi-accueil Belin dans ses nouveaux locaux 15 rue de Genève
- 2008
- Renouvellement du mandat de gestion de la Maison de l'Enfance de Hochfelden
  - Fermeture du Centre Social de la Canardière, dernier Centre Social encore ouvert
  - Déménagement de la crèche Canardière dans des locaux provisoires pendant la restructuration de l'établissement (création prévue de 20 places)
- 2009 (Crèches
- Non renouvellement du mandat de gestion des établissements de Schiltigheim collective, familiale et Midi Tatie)
  - Travaux de rénovation dans l'immeuble de Cagnes sur Mer
  - Cession de l'immeuble de la Rue de Sédillot.
  - Déménagement du Service d'Accueil Familial rue du Verdon à Stras bourg
  - Déménagement temporaire de la Crèche Familial Centre Ville Nord au siège social.
- 2010 rue
- Déménagement de la Crèche Familiale Centre Ville Nord au 72 rue Jacques Kablé à Strasbourg
  - Fin de la restructuration du Multi-Accueil Canardière et retour dans les locaux de la
- Hochfelden à
- et
- Communes
- de la Canardière en août 2010 – Agrément de 80 places (dont 10 en horaires atypiques création de 20 places)
- Ouverture de la Maison de la Petite Enfance de Cronembourg au 87 rue de Strasbourg comprenant un Multi-Accueil de 60 places (dont 10 en horaires atypiques)
  - une Crèche Familiale
  - Accueil Familial aux Poteries et à Belin.
  - Transfert de la gestion du périscolaire de Mertzwiller à la Communauté de de Niederbronn en juillet 2010.

# **LA VIE DANS NOS ETABLISSEMENTS**

## La Maison de la Petite Enfance de Cronembourg

Ce tout nouvel établissement d'accueil de la petite enfance a ouvert ses portes le 6 septembre 2010 à l'angle de la rue du Rieth et de la rue de Hochfelden au numéro 87 à Cronembourg. Ses voisins immédiats sont le centre socio culturel Victor Schœlcher et l'école maternelle Wurtz.

Adossées directement au parc de la Bergerie, les 3 unités de vie de l'accueil collectif offrent de larges baies vitrées vers l'ensemble du parc. Ce lien visible avec le quartier et l'extérieur donne à observer la végétation, l'empreinte des saisons qui passent, les joggeurs, les enfants avec leurs parents, ...



Les 2 étages, très fonctionnels, offrent des espaces dédiés.

Ceux de l'accueil collectif sont au rez de chaussée, la crèche familiale s'installe quant à elle au 1<sup>er</sup> étage pour ses ateliers, qui accueillent les enfants à partir de 2 ans accompagnés de leur assistante maternelle. L'enfant y rencontre des camarades de jeux, pratique des activités telles que la musique, la peinture, la motricité etc. (piscine à balles et parcours dans la salle de psychomotricité – jeux d'imitations – activités dirigées – apprentissage du groupe).

Les ateliers « jeux » contribuent à l'éveil de l'enfant à travers le jeu et la socialisation, ils sont aussi l'occasion pour les assistantes maternelles de se familiariser encore davantage à l'éveil et à la socialisation des enfants au contact de l'éducatrice de jeunes enfants qui anime ces ateliers. Un créneau est réservé aux assistantes maternelles qui accueillent des petits (0 à 2 ans) pour leur permettre de se rencontrer et aux enfants d'évoluer dans un cadre différent.

Une belle salle de détente pour le personnel et une salle de réunion complètent ce 1<sup>er</sup> étage.

L'ensemble du 1<sup>er</sup> étage est en priorité dédié à la crèche familiale, les ateliers se font principalement les matins selon un calendrier prévisionnel. Les créneaux disponibles sont ensuite utilisés par les enfants du multi accueil, en particulier la salle de psychomotricité avec sa belle piscine à balles aux couleurs vives. Les espaces de détente du personnel sont communs à tous ; le bureau situé en face de l'escalier est utilisé par l'ensemble de l'équipe des éducatrices de jeunes enfants de l'accueil collectif et de l'accueil familial. Cette mutualisation des locaux nous permet de proposer une optimisation des différents espaces à l'ensemble des professionnelles qui interviennent dans l'accueil des enfants quelque soit le mode d'accueil et de faciliter leur rencontre et travail en partenariat.

L'agrément de 60 enfants pour le multi accueil intègre la halte garderie située précédemment dans les locaux du centre socio culturel, la crèche familiale quant à elle a déménagé de la rue Herschel à la rue de Hochfelden.

Ainsi l'équipe du multi accueil est composée de personnes de tous horizons : celles qui viennent de la halte garderie avec leur expérience et connaissance du quartier ainsi que les cultures qui s'y côtoient, celles qui ont déjà travaillé pour l'AASBR et qui connaissent notre fonctionnement et nos valeurs, celles qui nous ont rejoints en septembre et qui complètent la richesse de cette équipe « multi horizons » avec leurs expériences plus ou moins longues sur d'autres quartiers, villes, gestionnaires...L'origine culturelle

des personnes ainsi que les différentes tranches d'âge rajoutent une complémentarité pertinente dans l'accueil des enfants et de leurs parents.

Les assistantes maternelles et l'équipe éducative de la crèche familiale trouvent sans problème leur place dans un travail de partenariat au sein même de la Maison de la Petite Enfance de Cronenbourg. Ce sont nos différences et nos expériences qui vont pouvoir enrichir nos pratiques et nos réflexions.

La qualité de l'insonorisation, l'architecture du bâtiment ouvert sur l'extérieur et la fonctionnalité des espaces pour les enfants comme pour les adultes ont largement contribué à une prise de possession rapide de ce nouvel environnement par les équipes.

Dès l'ouverture, nous avons pu répondre à la demande de la ville de Strasbourg et aux besoins de certains parents en proposant une amplitude horaire élargie sur des horaires atypiques soit de 5h30 à 7h30 et de 18h30 à 22h00 en complément de l'horaire « classique » 7h30 – 18h30 ; cet accueil concerne jusqu'à 10 enfants. La disponibilité plus grande du personnel privilégie un accueil en mode plus familial et plus cocooning adaptant ainsi nos faits et gestes aux besoins individuels et à la fatigue des enfants. Les enfants qui bénéficient d'un accueil en horaires atypiques font partie d'un même groupe et se retrouvent dans la même unité de vie ; ils commencent leur journée plus tôt que les autres ou restent plus longtemps le soir. La continuité se fait aisément tout au long de la journée, l'environnement stable et repérable par l'enfant apporte toute la dimension de sécurité et de confort.

Pour les horaires classiques de 7h30 à 18h30, les unités de vie accueillent les enfants en groupe d'âges mélangés de type « petite famille » (3 groupes d'environ 20 enfants). Cette organisation nous permet de travailler sur la continuité des repères et des espaces pendant les années de présence de chaque enfant.

La mixité des âges participe à une dynamique naturelle, celle de la fratrie, et pour l'enfant unique c'est une occasion d'évoluer avec d'autres, plus grands ou plus jeunes selon le cas. Il y a une véritable émulation entre enfants et chacun apprend à respecter, à aider, à initier le plus petit, le moins fort... Une fratrie sera également dans un même groupe, prolongeant ce qui se vit dans le cadre familial.

Tout naturellement se mettent en place l'imitation entre pairs, les grands qui « tirent vers le haut » les plus jeunes et accompagnent leurs nouvelles expériences. Les interrelations entre les parents, les enfants et les professionnelles, se continuent pendant toute la présence de l'enfant et le travail de partenariat et de coéducation s'en trouve renforcé. La comparaison des enfants entre eux par les parents ou les professionnelles est beaucoup plus difficile et c'est tant mieux, car chaque enfant est unique et a son propre rythme de développement (il y a toujours dans le groupe un enfant qui porte une couche, qui a une tétine, un biberon).

Les professionnelles ne sont pas « spécialistes » d'une tranche d'âge chez l'enfant, elles restent polyvalentes et adaptent leur communication à chaque enfant individuellement et dans le groupe.

C'est le multi accueil qui va au fur et à mesure des compétences de l'enfant et de son grandir, offrir des lieux de découverte, de vie et de jeux adaptés plus nombreux et plus variés (atelier, salle de psychomotricité, couloir, espaces extérieurs).



Les enfants, le plus souvent explorateur dans l'âme, ont sans difficulté particulière trouvé leurs repères dans ce nouvel environnement. Pour les adultes (parents- professionnels), la présence la plus discrète possible mais efficace de certaines entreprises pour une ultime touche au niveau du bâtiment a décalé ce repérage dans le temps.

C'est avec d'autant plus de joie que nous avons pu proposer au bout de 3 mois de fonctionnement de nous retrouver à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le sapin de Noël commun a été décoré grâce au travail des enfants les plus grands des accueils familial et collectif. Un temps de convivialité autour d'un goûter partagé a rassemblé beaucoup de parents, enfants et assistantes maternelles.

Edith LEPORT - responsable de la crèche familiale  
Joëlle JACQUIN - responsable de l'accueil collectif  
et de la Maison de la Petite Enfance de Cronembourg

## Les horaires « atypiques » à la Maison de la Petite Enfance de Cronenbourg par le regard d'un parent

19H45, comme tous les soirs de la semaine - sauf le vendredi après midi où je garde mon fils à la maison - j'arrive à la crèche de Cronenbourg pour chercher mon fils de 22 mois.

Depuis début septembre, mon fils est en effet un des bénéficiaires des horaires atypiques de la crèche, avec des journées allant de 9H30 à 19H30-20H. C'est très souvent son papa qui l'accompagne le matin, et moi sa maman qui le récupère le soir.

A cette heure-ci, tout est calme et dans le couloir qui mène aux « Chanterelles », on ne croise plus de mamans ou de papas pressés, seulement le personnel de la crèche qui est encore là et qui veille sur les derniers pensionnaires...

Je retrouve mon fils et comme souvent il va chercher par tous les moyens à prolonger encore sa journée, comme si elle n'était pas assez longue à son goût : rangement des jouets, aux revoirs à répétition... il faut dire que ce soir il y a encore un enfant après lui qui a l'habitude d'être le petit dernier.

Passé une certaine heure, les « règles » changent un peu au sein de la crèche : en plus petit comité, moins besoin de négocier avec les copains pour avoir les jouets préférés et en plus on se retrouve en tête à tête avec la professionnelle à écouter des histoires et à faire les dernières constructions.

Au début, alors que je redoutais de laisser mon fils aussi tardivement, on m'avait expliqué qu'ainsi il prendrait pleine possession de son « territoire » : je n'avais pas tout de suite mesuré à quel point ce serait effectivement le cas.

Il peut arriver certains soirs que je retrouve mon fils un peu fatigué et qu'il s'endorme dans la voiture sur le chemin du retour... dans ce cas, il n'y aura pas de bain avant de se coucher et notre journée de parents sera effectivement plus courte. Mais le principal n'est-il pas que notre fils s'endorme le sourire aux lèvres ? Et nous, les parents rassurés que le lendemain nous puissions travailler en accord avec les nécessités de nos plannings et en étant certains que notre enfant passera une journée pleinement remplie !

Une maman du Multi Accueil de Cronenbourg

## « Le regard des enfants sur la nouvelle crèche de la Canardière »



✚ Lors d'une promenade au centre-ville avec le groupe des grands, nous sommes passés devant les algécos.

Nous nous sommes arrêtés pour évoquer quelques souvenirs...

- Une professionnelle : « Vous vous souvenez, les enfants, lorsqu'on jouait avec les voitures dans la cour ? »
- Un enfant : « Oui on se fonçait tout le temps dedans ! Et il n'y avait pas de soleil ! »
- Une professionnelle : « Et qu'est-ce qu'on faisait d'autre dans cette crèche ? »
- Un enfant : « On jouait beaucoup et on faisait de la peinture ! »
- Un autre enfant : « On jouait aussi au bac à sable. »
- Une professionnelle : « Oui, tu as raison, on faisait des activités et de la peinture dans la même pièce. Et on jardinait et cuisinait aussi dans l'ancienne crèche ? »
- Un enfant : « Non, ça on ne fait que dans la nouvelle ! »
- Une professionnelle : « Et est-ce qu'on avait beaucoup de place pour courir dans l'ancienne crèche ? »
- Un enfant : « On ne courait qu'à la piscine à balles quand on ne faisait pas de sieste. »
- Une professionnelle : « Et maintenant ? »
- Un enfant : « Maintenant on court dans les couloirs, la cour, la piscine à balles, la salle avec les vélos et la salle avec les toboggans. »
- Un autre enfant : « En plus il y a un grand jardin ! »
- Un autre enfant : « Et quand on se promène on voit les canards sur l'eau. On est vraiment plus contents ! »



✚ Edgar, bientôt 3 ans, est à la crèche de la Canardière depuis tout petit et a fait ses premiers pas dans

les locaux provisoires rue d'Or avant de découvrir sa belle crèche toute neuve.

Sa maman l'interroge sur ses souvenirs et ses impressions :

- La maman : « Tu te souviens de ton ancienne crèche, Edgar ? »
- Edgar : « Oui, elle était grise ! »
- M : « Tu aimais bien y aller ? »
- E : « Oui ! »
- M : « Pourquoi, qu'est-ce qui te plaisait là-bas ? »
- E : « Il y avait les copains et des voitures ! »
- M : « Et comment est ta nouvelle crèche ? »
- E : « Elle est grande ! Rouge ! »
- M : « Il y a plus de place pour jouer avec les copains et les voitures ? »
- E : « Oui, on joue dans la cour, chez les grands, en motricité, à la piscine à balles, ... On peut courir tout partout ! »
- M : « Il y a de nouvelles choses ? »
- E : « Des requins, des baleines, des moutons, des coqs sur les murs ! »
- M : « Oui, ce sont de jolis dessins. Et de nouveaux jouets ? »
- E : « Des toboggans, des cabanes, des vélos qui vont vite ! »
- M : « Tu te promènes des fois ? »
- E : « A la médiathèque pour chercher des nouveaux livres, à la ludothèque pour jouer. On fait aussi de la peinture et de la cuisine ! »
- M : « Tu prépares le repas ? »
- E : « Je fais des gâteaux que je regarde grandir dans le four ! »
- M : « Et comment est la nouvelle cour pour jouer dehors quand il fait beau ? »
- E : « On voit loin... Il y a un parc avec une petite maison et un toboggan. Et avec maman je peux courir pour aller à la crèche, on fait la course et c'est moi qui gagne ! Elle est vraiment super cette nouvelle crèche ! »



## Le quotidien d'un agent de service à l'AASBR

*Témoignage de Souraya Ammar, Agent d'entretien à la crèche Lovisa depuis 1999.*



« Le matin quand nous arrivons à 7h, mes collègues et moi, le grand bâtiment est vide, et noir. C'est un pavillon des HUS (hôpitaux universitaires de Strasbourg), qui a été construit en 1880, avec un étage et des greniers, et des hauteurs de plafond à 4 mètres. Il est situé dans un parc avec de grands arbres, c'est magnifique mais un peu isolé.

Dès que nous entrons, nous allumons les lumières, puis nous allons nous changer. Quand il arrive qu'une collègue soit absente, nous avons peur d'entrer dans ce grand bâtiment qui

craque de partout.

Il faut se dépêcher de nettoyer la première pièce qui va accueillir les premiers enfants qui arrivent 20 minutes plus tard (en ce moment les enfants viennent plus tard, cela dépend des années).

Ensuite je mets en route les machines : lave linge et sèche linge, puis je continue le ménage.

Je vois arriver les parents : les premiers courent toujours, l'autre jour, j'ai vu un parent avec un enfant sur chaque bras et le 3<sup>e</sup> qui courait derrière, les parents allaient ensuite le déposer à l'école.

Je remarque beaucoup de choses : comment les enfants sont habillés, quelle est leur humeur. Je suis aussi attentive aux parents : parfois ils viennent avec des mines renfrognées et sont pressés ; je leur dis bonjour et alors ils se dérident.

Je n'aime pas ignorer les parents ; même s'ils ne me disent pas bonjour, je les salue et dès le lendemain ils viennent me voir et disent bonjour.

Même si les gens n'ont pas envie de parler, on va vers eux et ils changent d'attitude.

Je parle aussi aux enfants : je leur dis : « on jouera après » ; et ils changent de visage.

Tous les ans il y a de nouveaux parents qui arrivent dans la structure, il faut les mettre en confiance.

Souvent les parents viennent me voir après avoir déposé les enfants pour savoir comment ça se passe après : je les rassure toujours : je leur dis « ne vous inquiétez pas, ici on les gâte, ils mangent bien, ils font beaucoup d'activités ».

Une fois une maman a pleuré, j'ai discuté avec elle, puis elle a été rassurée.

Je participe à la surveillance quand les référentes en ont besoin (cela me fait énormément plaisir de rester un moment avec les enfants.)

Je les mouche, je leur parle.

Quelquefois je donne un coup de main pour les installer à table.

Les enfants méritent le meilleur. Je fais ce que je peux pour le ménage, avec ma conscience, j'aime le faire bien car les enfants en profitent.

En général, les enfants ont besoin de respect et de chaleur.

Quand je peux, je leur donne toute mon attention, même pour un petit moment, et tous les jours.

Ce qui fait qu'ils me connaissent et qu'ils viennent vers moi pour me solliciter .»

*Témoignage de Sandrine Hild, Agent d'entretien à l'AASBR depuis 1993 (à Neudorf, aux Poteries et à Belin actuellement). Une journée type de l'agent d'entretien.*

« Je m'occupe de l'entretien des locaux, de l'entretien du linge, j'aide en cuisine si besoin. Je gère les stocks de produits d'entretien, de produits d'hygiène, des couches, du jus de fruits et du linge. De ce fait j'effectue les commandes, les réceptionne et les vérifie.

Arrivée sur le lieu de travail, je change ma tenue de ville contre celle de travail.

7h00 Mise en route des séches linge et laves linge.

Je prépare mon chariot en m'assurant que rien ne manque. Je commence par le local poussettes en effectuant un trapèze et un lavage. Puis je continue par la salle dans laquelle les enfants seront accueillis.

Avant tout, je vaporise du détartrant désinfectant dans les WC et les lavabos de la salle de bain. Je nettoie les tables, chaises, chaises hautes, façades des placards et armoires, barrières, étagères, vitres, miroirs, tapis de sol, je vide les poubelles, nettoie les portes, les poignées et les interrupteurs et pour finir le sol. Un balayage humide, j'ouvre les fenêtres. Le sol de la salle une fois sec, mes collègues peuvent y accueillir les parents et les enfants. Je passe ensuite dans la salle de bain. J'y nettoie le plan de changes, les petits lavabos, les minis WC avec carrelage mural et chasses d'eau, les portes de placards, les chariots de linges sales, sanganic ainsi que le sol. Je passe également un trapèze dans les dortoirs.



8h00 Je passe à la salle suivante, les tâches y sont identiques

8h45 Je gare mon chariot dans la salle de bain, en attente, pour aller en cuisine préparer et distribuer la collation de 9h00. Je retourne ensuite terminer la salle de bain et je range le chariot dans le local à ménage. J'apporte le linge sale que j'ai utilisé en lingerie pour le laver.

Je passe ensuite en cuisine mettre un tablier et une charlotte pour éplucher les légumes et voir avec le cuisinier si je dois encore l'aider.

10h00 Je nettoie les vestiaires et les sanitaires du personnel

10h30 J'envoie des chariots repas dans les étages ce qui évite au cuisinier de descendre 3 fois au sous sol.

10h40 les enfants mangent, je peux donc nettoyer les couloirs et les escaliers. J'aspire aussi le grand tapis, je nettoie le digicode et la porte d'entrée.

11h15 C'est la fin des repas. J'envoie les chariots de vaisselle en cuisine et je nettoie les « coins » repas dans les trois salles

Vers 12h15 je ramasse le linge sale ainsi que les poubelles dans les trois sections. Je descends le tout pour mettre le linge à laver et jeter les poubelles.

Il est 12h30 c'est l'heure de ma pause repas

14h00 Il faut mettre le linge à sécher et plier le linge du matin. Mettre également à laver d'autres linges tel que les draps, tenues du personnel, peluches etc...

14h30 Envoi des goûters, et je retourne plier le linge

15h15 Les goûters se terminent et j'envoie les chariots en cuisine. Je commence à nettoyer les trois « coins » repas pour finir avec le ramassage du linge et des poubelles.

Je nettoie et range mon chariot. Je mets les machines en route et je vide les poubelles.

16h30 c'est la fin de ma journée et je vais me changer »

## Les Assistantes Maternelles, un métier de « professionnelles »

Les assistantes maternelles en crèche familiale ont vu leurs conditions de travail progresser ces dernières années.

Grâce à la formation continue, aux échanges réguliers avec l'équipe encadrante et l'amélioration de leur statut, leur métier se professionnalise encore davantage.

Dans le cadre de l'agrément, les assistantes maternelles doivent suivre depuis 1992 une formation préalable de 60 heures, organisée par le Conseil Général.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, ces 60 heures, visant à améliorer leurs compétences, doivent être effectuées avant l'accueil d'un premier enfant.

Différents thèmes sont abordés tels que l'hygiène, la sécurité, le bien-être de l'enfant, le développement psychomoteur, le cadre juridique et institutionnel de leur fonction et l'obligation d'une initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours.

En crèche familiale, les assistantes maternelles ont toujours bénéficié de la formation continue.

Tous les ans, elles participent à une demi-journée de recyclage aux gestes d'urgence.

A cela s'ajoute des formations à thèmes variés : Formation « Gestes et postures » pour apprendre à ménager leur dos dans les gestes quotidiens, remise à jour concernant l'alimentation du jeune enfant, gestion du stress au travail, rôle de l'assistante maternelle dans l'acquisition du langage de l'enfant, etc.

Les visites à leur domicile faites par l'équipe encadrante contribuent à garantir un accueil de qualité ; elles permettent un échange individualisé, un accompagnement, un soutien et une appréciation de l'évolution des enfants accueillis d'un point de vue moteur, affectif, cognitif.



L'équipe encadrante est à l'écoute de l'assistante maternelle afin de l'accompagner, la soutenir dans sa fonction, et lui apporter des conseils : sur l'alimentation, le rythme de vie de l'enfant, son éveil, en lui proposant des jeux adaptés à son âge ou à ses possibilités, par le prêt de matériel pédagogique.

Les assistantes maternelles participent aux ateliers jeux animés par l'éducatrice de jeunes enfants. A son contact, elles observent les enfants dans un autre cadre autour d'activités dirigées, voient comment l'éducatrice de jeunes enfants gère le groupe d'enfants, etc.

Les bénéfices qu'elles en retirent sont entre autres :

- voir évoluer les enfants dans un groupe, apprendre à les observer pour comprendre leur développement et suivre leur évolution,
- reprendre les chansons et comptines à leur domicile et enrichir ainsi leur répertoire,
- mettre en pratique et varier les activités proposées aux enfants à leur domicile.

La crèche peut aussi avoir un rôle de médiateur entre l'assistante maternelle et les parents pour applanir d'éventuelles tensions.

En crèche familiale, les assistantes maternelles travaillent en « tandem », ce qui leur permet de s'entraider par exemple en cas d'absence (maladie, congés annuels, formation), contrairement à l'assistante maternelle privée qui n'a pas cette possibilité de relais.

Certaines assistantes maternelles ont aussi des fonctions électives au sein de l'Association. Elles sont membres du comité d'entreprise, déléguées du personnel ou membres du C.H.S.C.T. (Comité Hygiène Santé et Conditions de Travail)

**En conclusion :**

Au-delà du renforcement de leur professionnalisation et de l'amélioration de leurs conditions de travail, les formations apportent aux assistantes maternelles des moments de rencontre, des occasions d'échanges entre collègues qui leur évitent l'isolement, et une valorisation de leur profession.

Certaines, pour faire valoir leurs années d'expérience, s'inscrivent en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) à l'effet d'obtenir un diplôme.

Les nouvelles agréées participent aux 60 heures de formation supplémentaires qui leur donnent la possibilité de passer 2 modules du CAP Petite Enfance.

Marie-José KISTER, Responsable de la Crèche Familiale d'HautePierre  
Edith LEPORT, Responsable de la Crèche Familiale de Cronenbourg  
Yvette PACLET, Responsable de la Crèche Familiale Centre Ville Nord

## Le Lieu d'Accueil Enfants / Parents de la Maison de l'Enfance des Poteries

Le laep accueille les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent qui reste présent le temps de l'accueil. Ni lieu de garde, ni lieu de consultation, c'est un espace de convivialité qui privilégie l'échange et la rencontre.

Son ouverture est assurée par 2 accueillantes à mi-temps : une éducatrice spécialisée et une infirmière.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU LAEP

Lundi : de 8h30 à 12h00  
de 14h00 à 17h30

Mardi : de 8h30 à 12h00

Vendredi : de 8h30 à 12h00

### FONCTIONNEMENT

Le Laep a une capacité d'accueil de 24 personnes.

Il a fonctionné avec 164 séances, soit 574 heures sur 2010.

Son accès est gratuit, sans inscription préalable. Il garantit l'anonymat.

Le vendredi matin, le Laep travaille en partenariat avec la Protection Maternelle Infantile (PMI) lors de ses consultations de nourrissons de quartier. Le lieu est également accessible aux usagers de la PMI.

### PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants s'intègrent dans un cadre adapté à leur besoin. Ils ont la possibilité de s'ouvrir, d'échanger, de rencontrer d'autres personnes (enfants et adultes) en présence d'un adulte référent.

L'adulte peut

- Conforter la relation avec son enfant.
- Voir évoluer l'enfant dans un environnement différent et au milieu d'autres enfants et d'adultes
- Rencontrer d'autres parents et professionnels (les accueillantes : infirmière et éducatrice spécialisée)
- Vivre des échanges en toute convivialité et parler de ses interrogations éducatives...

### EVENEMENTS

Cette année, le laep a passé le cap des 5 ans d'existence et, après concertation avec les accueillis, ce fut pour nous l'occasion de " baptiser " le lieu « la Ruche ».

Nous avons concrétisé cette étape par la réalisation d'une fresque collective confectionnée par les petits et les grands. Nous avons partagé un moment sucré au goût de miel.

En décembre, le Père Noël a enchanté les petits et les grands. Des chansons et des Bredeles ont agrémenté ce moment.

### FORMATION

L'équipe bénéficie de la supervision d'un psychologue à raison de 10 séances par an.

Des réunions inter-laep sont organisées avec le formateur «Le Furet » sur des thèmes comme :

- La douce violence
- La bientraitance
- Le sens de la parentalité

Nicola KRAEHN – Accueillante du Laep

Françoise EHRART – Accueillante du Laep



## Le psychologue au sein du Service d'Accueil Familial

Le psychologue travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire (chef de service, éducatrices, secrétaire, assistants familiaux...) et se doit de contribuer par ses apports et par ses actions à la bonne marche du Service, avec la distance et la particularité que requiert sa fonction de tiers.

Le psychologue intervient à différents niveaux :

- travail avec l'équipe du Service,
- travail avec l'enfant et sa famille d'origine,
- travail avec les assistants familiaux,
- rédaction de synthèses, bilans cliniques, liens et courriers aux intervenants.

### 1. Travail avec l'équipe

C'est un travail de soutien et d'accompagnement : reprise des interrogations et préoccupations rencontrées par le personnel dans l'exercice de leur mission, aide à la réflexion autour des projets et décisions concernant les prises en charge, synthèse concernant l'évolution des enfants et du lien à leur famille d'origine.

Le psychologue occupe également une place de tiers lors de conflits usuels et naturels entre les différents intervenants (rivalité, conflit de loyauté chez l'enfant, divergence de point de vue entre professionnels...)

Il permet aux intervenants une autre approche et des propositions d'interprétations des problématiques rencontrées chez l'enfant (angoisse, souffrances, phase de maturation, réminiscences traumatiques...)

Ce soutien, centré sur l'analyse des discours et des pratiques ainsi que sur l'explicitation de certains mécanismes subjectifs, peut permettre que le travail éducatif et pédagogique se poursuive d'une façon optimisée et plus distanciée.

### 2. Travail auprès de l'enfant et de sa famille d'origine

Il s'agit de permettre la verbalisation des affects (compréhension et acceptation du placement, travail autour des souffrances subjectives, des angoisses relatives à l'absence ou la présence du parent) afin que l'enfant se débrouille mieux avec les difficultés liées à son placement.

Ce travail s'aide de différents supports : dessins, pâte à modeler, couverture à « tristesse », matelas à « colère », images et récits au sein d'un cadre bienveillant et confidentiel et dans une visée d'autonomisation psychique et subjective.

Un soutien important se fait également autour de l'appropriation par l'enfant de son histoire et de sa dynamique familiale. Le lien parent/enfant est travaillé pour humaniser au mieux la situation de placement et la compréhension et prise de distance d'avec les difficultés parentales. Des suivis réguliers ou ponctuels permettent à l'enfant et à sa famille de maintenir au mieux un lien affectif nécessaire et constructif, quand ce dernier est encore possible.

L'ensemble de ce travail peut permettre des évolutions et remaniements psychiques. Ces derniers peuvent aider parfois à la sortie de répétitions intrafamiliales de traumatismes et de fonctionnements dommageables (rejet, honte, indifférence...)

Un soutien spécifique à la parentalité aide à ce que les parents ne se sentent pas stigmatisés et puissent investir au mieux le lien à leur enfant.

### 3. Travail avec les assistants familiaux

Une écoute et des échanges relatifs aux difficultés rencontrées lors des placements (investissement trop important de l'enfant, tensions dans le lien à la famille d'origine, doutes sur les actions et comportements avec l'enfant, épuisement temporaire...) permet une verbalisation constructive et des pistes de réflexion qui aident à la prise en charge de l'enfant.

Sous forme d'entretiens informels ou téléphoniques, ce soutien reste une possibilité proposée aux assistantes familiales en cas de besoin.

### 4. Activités annexes

Des écrits sont réalisés pour les bilans de post-admission, les projets professionnels et les diverses réunions de synthèse. Des courriers peuvent être adressés à divers intervenants extérieurs ainsi que des contacts téléphoniques afin de synthétiser et d'échanger des points de vue et informations concernant l'enfant (psychomotricienne, psychologue scolaire, pédopsychiatre, référents du Conseil Général, etc...) Par ailleurs, un travail personnel est mené afin d'interroger et d'améliorer tout ce qui touche à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de l'acte du psychologue.

A partir du statut de psychologue clinicien, l'essentiel de ce travail est basé sur les référents psychanalytiques (hypothèse d'une dynamique inconsciente, analyse et subjectivation du discours) afin d'intervenir au plus juste dans l'analyse des liens et le soutien à la parentalité et dans l'approche des problématiques spécifiques du placement familial.

Estelle BOSH-LECLERC - Psychologue

## Rôle Clé du « vagemestre » de l'Association

**Témoignage de directrices à propos d'André, notre agent technique d'entretien, de réparations, de sécurité, ...**

**Notre MAC GYVER local !**

« Qu'est-ce qu'il faut encore que je fasse comme miracle aujourd'hui ?! » demande-t il ce matin.  
Vous l'aurez compris, cet homme est encore plus indispensable que chacun d'entre nous !  
Pourquoi ? Parce que s'il ne répare pas, il :

Trouve la panne  
Aménage  
Transforme  
Effectue une expertise  
Collabore aux gros chantiers  
Assume tous les autres chantiers  
Trouve les solutions  
Installe tout ce qui est électrique, ludique  
Ratiboise  
Perce  
Scie  
Colmate  
Monte  
Démonte  
Evalue  
Installe  
Colle

En gros, il fait tourner les crèches au sens presque littéral du terme, car sans lui, ses compétences et sa culture, le quotidien tournerait vite à l'enfer sur terre.

C'est lui qui fait avancer le « schmilblik » et personne d'autre, avec en plus, une patience infinie .

Dans notre univers exclusivement féminin, André ajoute une touche masculine différente de nos logiques et parfois (pas toujours) plus simple. Lorsqu'il vient, il a toujours le courrier interne du siège (du boulot supplémentaire en perspective pour moi !), mais ce n'est qu'un bon échange de procédé car il repartira avec d'autres documents cette fois-ci pour le siège ! Il est un trait d'union entre le siège social de l'association et les établissements d'accueil.

Discret et efficace il dépanne, répare, remplace, conseille, bricole, ajoute des pièces, en remplace d'autres, toujours avec beaucoup de patience. C'est sûr, il connaît tous les établissements, c'est une vraie richesse pour chacune d'entre nous. Son humeur égale et sa gentillesse ne se démentent pas depuis tant d'années. Il fait partie de chaque équipe et chacune le connaît y compris les enfants les plus grands.

Le jour où il sera parti à la retraite, (même s'il l'aura amplement mérité), un morceau d'histoire de l'AASBR partira avec lui !